

n'ont pas toujours atteint leurs buts mais, à mon avis, nous devons admettre qu'en dernière analyse, elles ont été très utiles puisqu'on y a cherché à remplacer le champ de bataille par la table des négociations. Elles n'ont pas toujours réussi mais j'estime que leur efforts ont porté fruit en bon nombre d'occasions.

Quant à l'une des plus importantes fonctions de l'Organisation des Nations Unies —soit le maintien de la paix— nous avons tous raison d'être fiers du rôle que nos hommes ont joué dans différentes parties du monde. Ne jouissant d'aucune organisation massive et ne possédant aucune force militaire importante, ils ont grandement contribué, par leur présence au maintien d'un semblant de paix, au moins, dans des régions agitées. Tous les députés l'admettent et reconnaissent qu'il faut appuyer la politique canadienne, au moins en ce qui concerne certains de ces secteurs d'activité.

En outre, tous admettent, je crois, que nous devons assurer la protection et la surveillance de notre territoire, de notre espace aérien et de nos eaux côtières. C'est cet aspect de la question qui préoccupe le plus ceux qui commentent, verbalement ou par écrit, le programme d'unification envisagé. On entretient certains doutes au sujet de l'efficacité d'une force comme celle-là pour s'acquitter de ces importantes obligations, savoir la protection et la surveillance de notre territoire, de notre espace aérien et de nos eaux côtières.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec les thèses du vice-amiral Landymore, mais ce qu'il craint beaucoup, entre autres, c'est que les forces que l'on se propose d'unifier ne puissent assurer efficacement la protection et la surveillance de nos côtes, en particulier. On s'accordera généralement pour approuver les trois objectifs de la politique dont j'ai parlé. Mais, même si l'on parvient à s'entendre généralement sur les buts, il existe de grandes divergences d'opinion sur les meilleurs moyens d'y parvenir. Ce désaccord peut tenir, entre autres, à ce qu'on ne s'entend pas sur le rôle que les armées pourront être appelées à jouer à l'avenir.

Ferons-nous face à une menace nucléaire? Bien des gens en sont venus à croire que ce danger ne menace pas beaucoup le Canada à l'heure actuelle. Il y a quelques années, on a beaucoup discuté des probabilités d'une attaque nucléaire où le Canada serait impliqué. Nous avons dépensé bien de l'argent pour

[M. Patterson.]

parer à cette éventualité. On peut se demander si ces dépenses étaient justifiées.

Peu après le début des audiences, un ancien officier, qui est maintenant spécialiste des questions militaires, a témoigné devant le comité de la défense. Cet homme, M. John Gellner, a publié un article dans la revue *Executive*, en février 1966. Parlant de la nouvelle orientation prise en 1964 il disait:

Jusqu'à-là, le Canada avait suivi l'exemple des États-Unis et s'était presque exclusivement consacré aux moyens de retarder la grande guerre c'est-à-dire la guerre nucléaire, et, si les choses en venaient au pire, à livrer peut-être une guerre de ce genre mais circonscrite.

Plus loin, il écrivait: «Tout cela a entraîné un énorme gaspillage d'efforts et d'argent.» À mon avis, un grand nombre de personnes reconnaîtraient que M. Gellner a raison.

Certains envisagent que nous devons participer à une guerre nucléaire, et d'autres, la majorité selon moi, pensent que le Canada participera plus vraisemblablement à des guerres locales ou de type classique.

La question soulevée par le député de Vancouver-Est (M. Winch) est extrêmement importante. Quel sera le rôle du Canada dans un conflit futur? Le ministre, en exposant le rôle que le Canada sera probablement appelé à jouer dans une guerre, aiderait les députés, le public en général et les militaires à mieux comprendre sa politique. Pour atteindre l'objectif voulu, quel qu'il soit, certains aimeraient maintenir le *statu quo*. Ils soutiennent que l'organisation actuelle nous a servis admirablement par le passé et continuera de nous servir efficacement à l'avenir.

● (6.20 p.m.)

Sans contredit, monsieur l'Orateur, les forces armées du Canada se sont révélées, au cours des deux dernières guerres mondiales, à la hauteur de chaque situation. Ceux d'entre nous qui sont allés outre-mer avec le comité des affaires des anciens combattants, il y a quelques mois, pour visiter divers pays et rencontrer ceux qui étaient venus participer aux services commémoratifs qui s'y tenaient, peuvent attester que ces personnes ont formulé clairement et nettement leur reconnaissance pour le rôle que le Canada a joué au cours de ces deux grands conflits. Un homme a demandé aux membres du comité de transmettre au Canada les remerciements et la reconnaissance de ses compatriotes pour l'apport des forces canadiennes dans le maintien de la liberté qui leur a permis, à eux et à